

parrainé Globe 90 à Vancouver, événement couronné de succès. La CE progresse sur plusieurs fronts à l'intérieur de la Communauté (création de l'Agence européenne de l'environnement, ébauche de programme sur l'effet de serre, stratégie de gestion des déchets et autres actions d'envergure). Elle s'applique en ce moment à mettre au point, en collaboration avec les pays de l'Europe de l'Est, un important programme d'assainissement de l'environnement.

Les prochaines consultations sur l'environnement devraient avoir lieu à l'automne et permettront peut-être d'examiner en détail les actions communes possibles (au plan international ou bilatéral, ou pour le bénéfice de pays tiers).

3. SOUS-COMITÉ DE LA COOPÉRATION INDUSTRIELLE

L'assemblée annuelle du sous-comité de la coopération industrielle s'est tenue à Ispra, en Italie, les 26 et 27 octobre 1989. La réunion du sous-comité fut précédée d'une visite aux installations du Centre commun de recherche de la Communauté européenne. Au cours de la réunion, on présenta des sujets d'un grand intérêt pour le sous-comité, telles que les sources énergétiques de remplacement et les technologies propres dans le domaine de la pollution de l'air et de l'eau.

Le SCCI veut encourager la coopération. À cette fin, il s'applique à repérer et à analyser les domaines propices à la coopération industrielle, à explorer les façons d'intensifier cette coopération (en mettant l'accent sur les rapports entre sociétés et sur l'accroissement des courants d'investissement), enfin à encourager l'échange systématique de renseignements entre gouvernements, organismes et entreprises.

Les activités de ce sous-comité sont exercées grâce à l'appui de quatre groupes de travail relevant du sous-comité. Les représentants des deux parties discutent également leurs stratégies de façon régulière, et le sous-comité lui-même tient des séances où les idées sont échangées et les moyens d'action arrêtés.

Au cours de la réunion, les coprésidents du sous-comité ont échangé leurs points de vue sur des questions intéressant les deux parties. On a par exemple parlé de l'environnement économique, général ou particulier,